

AGY-05

Accompagnement VAE De l'Analyse des expériences (rédaction du livret 2) à l'accompagnement Post Jury

CONTENU

OBJECTIFS

Valider une certification reconnue à travers son expérience métier.
Se professionnaliser grâce à un travail réflexif sur sa pratique terrain.

Monter en compétences rédactionnelles et orales.

PUBLIC CONCERNE ET PRE REQUIS

Tous ceux qui souhaitent valider un titre reconnu dans la formation afin de pérenniser leur activité, sans suivre la formation initiale.

Expérience de minimum 1 an en continu dans le métier de la certification demandée.

Être recevable à la poursuite de cette démarche.

MOYENS TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

L'accompagnement est réalisé par des professionnels(elles) experts (es) en formation professionnelle, spécialistes du questionnement, de l'explicitation, de l'accompagnement et de la démonstration. Les consultant.es facilitent par les échanges et des méthodes la mise en mot de la pratique, voire de l'expertise métier.

Regroupement possible pour échanger sur les pratiques et s'entraîner à l'oral de soutenance [sous réserve de la planification en cours]. Séance de 2 heures en présentiel et/ou distanciel selon le contrat coconstruit.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ACCESSIBILITÉ

Si recevabilité obtenue, copie de la notification.

Si livret 1 non déposé : un CV actualisé, pièces justificatives attestant de l'expérience.

Les candidatures sont ouvertes toute l'année, nous étudierons chacune d'elle individuellement.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DOCUMENTS DÉLIVRÉS

Une attestation de suivi de l'action est délivrée à l'issue de l'accompagnement.

Jury de validation habilité par la DREETS.

DUREE

De 20 à 16 heures en fonction des besoins du client et réparties sur maximum 12 mois.

APPROPRIATION DE LA DEMARCHE VAE :

- Contractualiser la démarche VAE.
- Présenter et expliciter le Livret 2.
- Revoir les fondamentaux de rédaction.
- Elaborer un rétroplanning et inviter le participant à obtenir des soutiens extérieurs.
- Lister les activités, les répertorier au sein du Livret 2.

MENER DES ENTRETIENS D'EXPLICITATION DE L'EXPERIENCE, ANALYSE DE L'EXPERIENCE :

- Favoriser l'explicitation approfondie des activités.
- Valoriser l'expérience et le vocabulaire métier.
- Adapter l'entretien suivant les attentes et besoins.

CONSEIL SUR LA PERTINENCE, LA DESCRIPTION DES ACTIVITES ET DE L'ANALYSE :

- Relire le Livret 2.
- Aider à la reformulation et à l'analyse du dossier.
- Conseiller sur les éléments de preuve.
- Soutenir le candidat.

PREPARATION A L'ORAL FACE AU JURY :

- Préparer la présentation orale.
- Définir les bases de l'entretien jury.
- Expérimenter l'intervention orale, évaluer et réajuster.

L'ACCOMPAGNEMENT POST JURY :

- Analyser le déroulé et les remarques du jury
- Analyser les étapes par l'Approche réflexive
- En cas de validation partielle, définir un plan d'action [formation ou expérience complémentaire] pour atteindre la validation totale.

FIN DE L'ACCOMPAGNEMENT